

## Présentation Programme « *Dynamique Réseau* »



Missionné par la **Direction régionale des Affaires culturelles Hauts-de-France**, le **Collectif Jeune Public Hauts-de-France** s'est emparé du projet « Dynamique Réseau ».

Le Collectif Jeune Public HDF est un réseau professionnel autour du **spectacle vivant jeune public**, qui réunit des structures de diffusion, des équipes artistiques et des personnalités partenaires de la région Hauts-de-France, œuvrant à la création artistique, à sa diffusion et, en lien avec elle, à la mise en place d'actions culturelles accessibles aux enfants, aux adolescents et à leur entourage.

Le programme « Dynamique Réseau » réparti sur trois ans, concerne », le champ de **l'éducation artistique et culturelle (EAC), la petite enfance et la famille**. La première année est une phase de diagnostic, actuellement en cours, pour laquelle Charlène Letoux, Docteure en sociologie, a été recrutée. La seconde année sera une phase d'expérimentations qui permettra de traduire la recherche en actions concrètes, et la dernière année sera celle de la consolidation des projets selon le bilan de la deuxième année.

Lors de cette première phase d'enquête, une problématique s'est dessinée au croisement de plusieurs thématiques et notions clés :

**Éducation artistique et culturelle (EAC), éveil culturel et artistique (ECA), petite enfance (0-6ans), liens familles<sup>1</sup>-enfants, « santé culturelle », inégalités, inclusion sociale, et « droits culturels ».**

De par **ses méthodes d'enquêtes sociologiques et ses outils de gestion de projet**, cette première étape dédiée à l'enquête est tant une phase de recherche et de questionnements qu'un temps de mise en réseau d'un écosystème régional de la petite enfance.

**Les méthodes de recherche sont plurielles** : analyse des politiques publiques, analyse de la littérature scientifique (sociologie, sciences de l'éducation, sciences politiques), entretiens auprès de différents professionnels (champ artistique et culturel, social, petite enfance), auprès de familles, et enfin, observations de projets *in situ* (spectacles, ateliers, séminaires, formations, etc.). En parallèle, un **Comité de Pilotage** est constitué afin d'assurer le suivi du projet tout en participant à dynamiser un réseau de professionnels intéressés par un même sujet. Ce CoPil se réunira durant trois temps forts dans l'année 2022 et regroupe 15 personnes issues de différents champs (spectacle vivant, culture, social, éducation nationale, éducation populaire, petite-enfance, recherche) des Hauts-de-France.

De manière générale, cette enquête invite à interroger la manière dont sont pensées et mises en place les initiatives EAC/ECA qui travaillent autour du lien familles-enfants, en dehors des temps scolaires. La question du lien fait écho notamment à la notion de « santé culturelle ».

➔ *Pour rappel, la notion de « santé culturelle » fait référence au rapport de Sophie Marinopoulos de 2019 : « Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle : Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à trois ans dans le lien à son parent ». Le rapport préconise le développement d'actions d'éveil culturel et artistique dans le lien aux parents, doublé d'un axe de réflexion sur la « santé*

---

<sup>1</sup> Le terme de « familles » est préféré à celui de « parents », pour prendre en compte l'entourage familial global de l'enfant (oncle, tante, frères, sœurs, grands-parents, etc.), et, ne pas exclure les différentes « formes » de familles existantes (famille monoparentale, recomposée, adoptive, enfants placés chez un « tiers digne de confiance », enfants en famille d'accueil, etc.)

*culturelle », définie comme la santé de nos liens. L'idée est d'associer les questions de santé aux questions de culture, en démontrant que l'une ne va pas sans l'autre.*

De manière plus spécifique, la recherche invite à explorer la manière dont les inégalités d'accès et de pratiques des familles, dans le domaine artistique et culturel, sont pensées, tant par les lieux de diffusion que par les artistes et autres professionnels impliqués. Cela invite à questionner les collaborations existantes et les liens entre professionnels de différents secteurs. Aussi, les thématiques des inégalités, du lien social, de l'inclusion sociale, font notamment référence à la notion de « droits culturels » et ainsi à la manière même d'envisager la définition de l'art et de la culture.

→ *Pour rappel, les droits culturels visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux. Les droits culturels consacrent la primauté de la personne sur l'œuvre en considérant toute personne comme un être de culture, contribuant au sens et aux représentations symboliques du monde. L'exigence d'horizontalité et de démocratie qu'ils promeuvent est indissociable des revendications d'égalité sociales, de genre, et du combat contre les discriminations. Leur effectivité se heurte à la réalité des inégalités sociales, territoriales, économiques, environnementales et croise les revendications de démocratie, d'égalité, de solidarité.*

## Culture

*Lien parents-enfants*

L'accès à tous à la culture

Éveil artistique et culturel

Famille

Inégalités

Éducation VS Éveil

EAC

Éducation artistique et culturelle

Liens

Spectacle vivant

« **Dynamique Réseau** »

Petite enfance

0-6ans

Inclusion sociale

Médiation

Santé culturelle

Mixité sociale

Parentalité

Création

Ecosystème EAC

Collaboration entre acteurs

Droits culturels

Chargée de diagnostic, Charlène Letoux

[Charlene.letoux.pro@gmail.com](mailto:Charlene.letoux.pro@gmail.com)

06 64 93 93 78